

# Champeau

## 1 deviseur / métreur pour le bureau d'étude



### AVANTAGES pour tout les postes :

- Majoration des congés payés : Les congés payés sont majorés de 30 % pour quatre des cinq semaines. Cela implique que la rémunération annuelle est calculée sur 12,3 mois. Rappel : la période de référence pour les congés payés est du 1er avril au 31 mars.
- Les tickets restaurant : La valeur du ticket est de 6€ par jour travaillé, dont 3,60€ à la charge de l'entreprise.
- Le Comité Sociale et Economique : Par l'intermédiaire du CSE vous bénéficierez de tickets cinémas à prix réduit, d'une aide financière à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, d'une aide financière au départ en colonie de vacances ou en stage linguistique de vos enfants, d'une aide financière au mariage et à la naissance, de bons d'achat de cadeaux de Noël pour vos enfants de moins de 14 ans, de chèques vacances...
- La mutuelle d'entreprise : la cotisation mensuelle est prise en charge pour les 2/3 par l'entreprise
- La participation aux bénéfices : sont bénéficiaires tous les salariés de la société ayant au minimum trois mois d'ancienneté. La réserve spéciale de participation de la société est répartie dans sa totalité entre les salariés bénéficiaires proportionnellement aux salaires perçus.

### Missions :

- Etude des demandes de devis de nos clients en maisons individuelles et opérations groupées
- Optimisation de l'offre en termes de solutions technique et économique / dans le respect de la réglementation en vigueur des normes et procédures internes
- Remise d'une offre compétitive et techniquement adaptée au niveau d'exigence du client

### Condition de travail :

- CDI de 35h

### Compétences du candidat :

- Formation Bâtiment
- Rigoureux et motivé, doté d'un esprit méthodique et aimant le travail en équipe

### Rémunération :

- Salaire selon le profil et l'expérience